

Flash ECO-MOB

3^{ème} trimestre 2025

Le **Flash ECO-MOB** suit la tendance des trois indicateurs principaux du transport public urbain (kilomètres, voyages, recettes). Il présente aussi des données marquantes du secteur des transports.

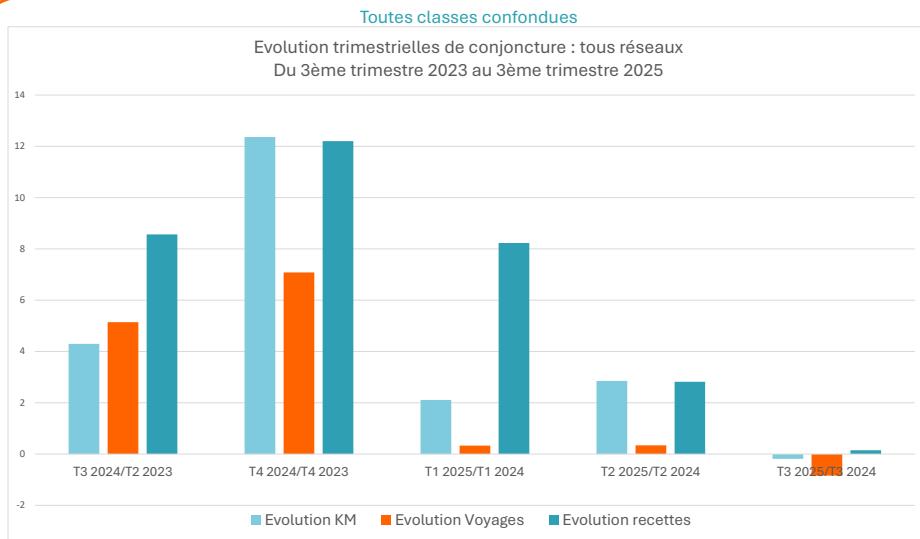
Conjoncture des transports urbains (hors IdF)

Indicateurs de l'activité au 31 octobre 2025

Variation en année glissante (de 07/2023 à 06/2024 / de 07/2024 à 06/2025)	Production (Kilomètres)		Trafic (Voyages)		Recettes	
Classe 1 : réseaux de Plus de 250 000 habitants	↗	8,0%	↗	4,3%	↗	9,2%
Classe 2 : réseaux de 100 000 à 250 000 hab.	↗	1,9%	↘	- 4,7%	↘	- 0,2%
Classe 3 : réseaux de Moins de 100 000 habitants	↘	- 0,3%	↘	- 3,4%	↘	- 2,0%
Ensemble (Moyenne)	↗	5,9%	↗	3,8%	↗	8,3%

Ce trimestre-ci encore, malgré des données assez positives au global (exception faite des voyages qui augmentent dans des volumes moins importants que les autres indicateurs), un décalage saisissant se renforce entre les grands réseaux et les autres, lesquels poursuivent une baisse plus ou moins marquée de leurs indicateurs. Les recettes des grands réseaux profitent encore des augmentations tarifaires du début de l'année 2025, entraînant un indicateur de recettes encore très dynamique tandis que le nombre de voyages progresse à un rythme un peu moins soutenu. Forts de cette croissance, les réseaux de plus de 250 000 habitants mettent l'accent sur la hausse de l'offre. A l'inverse, dans les petits réseaux, celle-ci recule en lien avec le trafic.

Evolution trimestrielle des indicateurs



Sans grande surprise, les données du troisième trimestre 2025 montrent une stabilisation, voire une baisse des indicateurs, en comparaison du troisième trimestre de l'année 2024, qui était exceptionnel, en raison des Jeux Olympiques. Si la production de kilomètres et les recettes restent à peu près stables, une baisse est visible au niveau de la fréquentation : cette dynamique sera à observer lors des trimestres suivants, pour déterminer s'il s'agit d'une tendance de fond ou d'un petit ralentissement conjoncturel lié à la forte fréquentation des réseaux pendant les Jeux Olympiques. Dans l'ensemble, ce trimestre semble néanmoins annoncer définitivement la fin de l'effet "ratrappage" du Covid.

Source UTPF

Info chiffres

La loi du 28 avril 2025, portée par Philippe TABAROT en tant que Sénateur puis Ministre des transports, renforce les moyens dédiés à la sécurité des usagers et des agents dans les réseaux de transports publics. A la suite de la publication du décret n° 2025-1310 du 24 décembre 2025, le dispositif des caméras-piétons entre en vigueur. Plus de 11 000 agents de contrôle pourront désormais en être équipés sur l'ensemble du territoire. Chaque année, 110 000 faits de vols, violences et incivilités sont recensés dans les transports en commun.

www.ecologie.gouv.fr

Le 1^{er} téléphérique d'Île-de-France Câble C1 complète l'offre de transport du réseau francilien pouvant atteindre 13 000 voyageurs/jour. Sa mise en service, le 13 décembre 2025 relie directement les villes de Villeneuve-Saint-Georges à Creil en parcourant 4,5 km et desservant 4 communes. Il y a 5 stations espacées de 500 à 1800 mètres, avec un temps d'attente de moins de 30 secondes entre 2 passages de cabines. Il est doté de 10 places assises 100% accessibles.

www.iledefrance-mobilites.fr

L'UTPF a organisé le 17 décembre 2025 un décryptage sur les Certificats d'économies d'énergie (CEE). La publication le 30 octobre 2025 du décret n° 2025-1048 relatif à la 6^e période marque 3 grandes évolutions :

- . Démarrage au 1^{er} janvier 2026 pour 5 ans (2026-2030)
- . Augmentation du volume global d'obligations de 27% par rapport au cycle précédent
- . Housse du plafond alloué aux programmes Malgré leur impact énergétique et environnemental, le potentiel de gisement d'économies d'énergie des transports reste largement sous évalué (4% des CEE délivrés pour 2018-2021).

www.utpf-mobilites.fr

La docuthèque de l'UTPF



La transition démographique est en marche : actuellement, 22 % de la population a plus de 65 ans, et les seniors seront 26 % en 2040. Ce changement majeur appelle à repenser nos mobilités, pour que chacun, quel que soit son âge, puisse continuer à se déplacer librement et en toute sécurité.

SMIC brut

1^{er} janvier 2026 : 12,02 € horaire
1 823,03 € mensuel

Plafond Sécurité Sociale

1^{er} janvier 2026 : 4 005 € mensuel
48 060 € annuel

Flash ECO-MOB

3^{ème} trimestre 2025

Statistiques du secteur des Transports

Conjoncture de la Mobilité

Valeurs CVS-CJO par rapport au trimestre précédent (Evolution en pourcentage)	2024 T4	2025 T1	2025 T2	2025 T3
INDICE GLOBAL D'ACTIVITE ENSEMBLE TRANSPORT	1,0 %	0,4%	0,5 %	0,5 %
INDICE GLOBAL D'ACTIVITE TRANSPORT DE VOYAGEURS	0,2 %	0,2 %	1,1 %	0,9 %
TRANSPORT EN COMMUN ILE DE FRANCE	-0,6 %	1,0 %	1,3 %	-1,0 %
TRANSPORT FERROVIAIRE DE VOYAGEURS (HORS ILE DE FRANCE)	-0,3 %	0,2 %	2,1 %	1,4 %
TRANSPORT DE MARCHANDISES	1,5 %	0,3 %	0,0 %	0,5 %
TRANSPORT ROUTIER INTERIEUR	-0,3 %	-0,5%	-0,8 %	-0,1 %
TRANSPORT FERROVIAIRE DE MARCHANDISES	-0,3 %	2,7%	-0,7 %	3,4 %
INDICE DU RESEAU ROUTIER NATIONAL	0,7 %	0,2 %	1,0 %	-1,7 %

Source SDES, RATP, SNCF, CPDP

Info Evénements

Cérémonie des Voeux UTPF

La cérémonie des Voeux de l'UTPF, devenue le rendez-vous incontournable du secteur des transports de voyageurs et fret, a réuni le 8 janvier près de 500 acteurs majeurs : exploitants, partenaires sociaux, partenaires économiques, institutionnels et journalistes.



Une rétrospective des temps forts de 2025 a été présentée en présence de Philippe Tabarot, Ministre des Transports. Le Président de l'UTPF, Thierry Mallet, a présenté les priorités de l'UTPF pour 2026, notamment :

- . un choc d'offre massif,
- . une poursuite du dialogue social,
- . un financement des infrastructures et services de transport,
- . des propositions aux candidats des élections municipales



Elections Municipales

Aujourd'hui, 15 millions de français se trouvent dans une situation de précarité mobilité. 9 français sur 10 souhaitent que les transports en commun du quotidien se développent. Aussi, afin que la mobilité soit au cœur des débats, 8 propositions sont présentées aux candidats des élections municipales des 15 et 22 mars prochains pour répondre aux attentes des citoyens qui sont nos usagers. En voici quelques unes :

- . Penser la mobilité au niveau du bassin de vie pour apporter les solutions les plus adaptées aux réalités des citoyens
- . CŒuvrer aux côtés des opérateurs pour assurer la sûreté des voyageurs et des personnels
- . Accompagner la mobilité des seniors
- . Utiliser le levier tarifaire pour financer le choc d'offre
- . Anticiper la transition énergétique
- . Organiser au mieux le partage de la voirie et accroître la vitesse commerciale des bus
- . Mettre en cohérence les politiques d'urbanisme et de mobilité
- . Intégrer dans les politiques locales les problématiques de logistique urbaine et de fret ferroviaire.



L'essentiel

Inflation : L'inflation est la perte du pouvoir d'achat de la monnaie qui se traduit par une augmentation générale des prix. L'indice des prix à la consommation (IPC) est utilisé pour évaluer l'inflation.

L'inflation sous-jacente sur un an s'établit à +1,1 % en décembre 2025, après +1,0 % en novembre.

L'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) progresse de 0,1 % sur un mois, après -0,2 % en novembre. Sur un an, il augmente de 0,7 % après +0,8 % en novembre.

Croissance : La croissance économique de la France est l'évolution de la richesse produite sur le territoire français entre deux trimestres ou années.

Le produit intérieur brut (PIB) en volume accélère au 3^e trimestre 2025 : il augmente de +0,5 %, après +0,3 % au trimestre précédent.

Le pouvoir d'achat du revenu disponible brut (RDB) des ménages par unité de consommation se replie nettement (-0,4 % après +0,1 %). Le taux d'épargne des ménages baisse ce trimestre : il s'établit à 18,4 % de leur RDB, après 18,7 % au trimestre précédent.

Confiance des ménages : L'indicateur résume l'opinion des ménages sur la situation économique : plus sa valeur est élevée, plus le jugement sur la situation économique est favorable.

En décembre 2025, la confiance des ménages repart légèrement à la hausse. À 90, l'indicateur qui la synthétise augmente d'un point mais demeure au-dessous de sa moyenne de longue période (100 entre janvier 1987 et décembre 2025). Le solde d'opinion relatif à l'opportunité d'épargner atteint un nouveau maximum historique ce mois-ci.

Chômage : Il correspond au pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs).

Au troisième trimestre 2025, le nombre de chômeurs en France (hors Mayotte) au sens du Bureau international du travail (BIT) augmente de 44 000 par rapport au trimestre précédent, à 2,4 millions de personnes. Le taux de chômage au sens du BIT s'établit à 7,7 % de la population active, il est quasi stable (+0,1 point) par rapport au deuxième trimestre 2025, pour lequel l'estimation est très légèrement rehaussée (+0,1 point, de 7,5 % à 7,6 %).

Source INSEE

CONTACTS :

Stéphanie Lopes d'Azevedo
+33 (0)1 48 74 73 31 – slazevedo@utpf-mobilites.fr

Alice Bosler
+33 (0)1 43 12 35 82 – abosler@utpf-mobilites.fr

RÉALISATION :

Véronique Theroux
+33 (0)1 48 74 73 26 – vtheroux@utpf-mobilites.fr